



Procès-verbal des Assemblées Générales du vendredi 30 janvier 25

Les Assemblées Générales se sont tenues au siège de l'association, à Saxi-Bourdon.

Les adhérents ont été accueillis à partir de 15 h 30.

12 adhérents sont actuellement à jour de leurs cotisations : 9 d'entre eux étaient présents et 3 représentés (avaient donné des procurations)

Sophie Gausso, représentant ODM, était excusée, n'ayant pas pu se libérer ni se connecter en visio mais elle avait reçu par mail, avant l'AG, les propositions de modifications de statuts.

Les deux Assemblées Générales ont débuté à 16 heures et se sont enchaînées

I Assemblée générale extraordinaire

Relecture et projection des nouveaux statuts que tous les membres avaient reçus avant l'AG. (Nouveaux statuts en annexe à ce rapport).

Les nouveaux statuts ont été approuvés à l'unanimité des votants.

II Assemblée générale ordinaire

1. Rapport moral de l'année 2025

Frédéric Borsei, président, a remercié les membres de Recycl'Ortho pour leur présence. Il a présenté oralement son rapport moral, rappelant la vie de l'association

- *Hier* : la création et les 2 premières années de fonctionnement.
- *Aujourd'hui* : les années 24 et 25, avec une augmentation continue des dons, des ventes, des contacts
- *Demain* : Le devenir de l'association avec un élan particulier des dons directs aux associations de professionnels des pays en développement (essentiellement des pays africains, mais n'excluant pas d'autres collaborations). Cette activité directe et concrète motive énormément les membres de l'association.

Il a exprimé ses remerciements à l'équipe pour tout le travail accompli au cours de cette année.

Le rapport moral a été approuvé à l'unanimité des votants.

2. Rapport d'activités de l'année 2025

Elisabeth Sépulchre, secrétaire, a présenté, les activités de l'année 2025 à l'aide d'un diaporama « power point » qui sera mis sur le site internet de l'association.

Le rapport se concentre sur :

- La récupération de matériel, toujours en progression (et du matériel nous attend un peu partout en France) ; le bureau remercie les partenaires et amis qui donnent, qui stockent, qui vont chercher et rapatrier sur site tout ce matériel.
- Le tri, la vérification, le classement, le référencement, activités chronophages pour les membres du bureau, particulièrement pour Elisabeth, Evelyne et Béatrice.
- Les dons aux associations de professionnels des pays en développement, partenariat solidaire en nette augmentation et qui motive pleinement les membres de Recycl'Ortho.
- Une progression des ventes directes sur site mais également sur des lieux de congrès de la profession en France et en Belgique.
- Les ventes en ligne qui, après l'explosion en 2024, continuent tout de même à progresser ; ce secteur d'activité est assuré par Frédéric.
- La poursuite du lien avec ODM dont nous avons partagé en décembre l'assemblée générale triennale, des actions de communication, la gestion matérielle, administrative et financière de l'association, etc, etc.

Le rapport d'activités a été adopté à l'unanimité des votants.

3. Rapport financier de l'année 2025

Anita Lajoinie, trésorière, a présenté le rapport financier.

La bonne santé financière de l'association a été confirmée puisque l'association a pu, grâce à ses ventes en ligne et ventes directes, financer :

- son fonctionnement et ses activités sur site et hors site ;
- des envois plus nombreux au profit des associations de professionnels de Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Togo et Gabon ;
- des dons importants à ODM avec 14000 euros versés cette année (6000 de reliquat des versements 2024 et 8000 au titre de l'année 2025). Ce réajustement exceptionnel des dons amène la participation au financement des activités d'ODM à une moyenne annuelle de 6000 euros depuis la création de l'association.

Le rapport financier a été adopté à l'unanimité des votants.

Le président a proposé un versement de 3000 euros à ODM dans les jours prochains, rendu possible par la bonne santé de notre trésorerie.

Décision approuvée à l'unanimité

4. Conclusions et projets

A l'issue des rapports, les membres présents ont échangé sur le bilan (points forts/points faibles) et les projets qui en découlent.

Un temps particulier a été consacré à la proposition de partenariat de l'AIPO, Association Ivoirienne pour la Prévention en Orthophonie, association créée par Rachidou BOUEKA, orthophoniste que nous connaissons bien, ancien président de l'Association des Orthophonistes de Côte d'Ivoire et partenaire de longue date d'ODM et de Recycl'Ortho. Ce partenariat discuté par mail et en direct avec lui lors de l'AG d'ODM consisterait dans des envois de quantités assez importantes de matériel du stock Recycl'Ortho que l'AIPO vendrait dans la « sous-région » avec sa propre organisation au profit de **leurs actions de sensibilisation et de prévention en orthophonie**

Concrètement :

- Ils nous indiqueraient le type de matériel recherché
- Nous l'expédierions en prenant à notre charge tout ou partie des frais d'envoi
- Ils s'acquitteraient des frais de douane
- Ils nous tiendraient au courant des ventes et de l'utilisation des fonds recueillis.

Les membres de Recycl'Ortho trouvent ce projet novateur, cohérent avec les buts de l'association et porteur d'un nouvel élan. Ils pensent que l'AIPO peut assumer les frais de douane mais ne doit pas être seule à assumer les frais d'envois et qu'une répartition 50/50 ou 30/70 peut être étudiée.

Il est donc décidé de procéder à la signature de la convention et à un premier envoi de matériel dans le semestre dont la liste serait établie avec l'AIPO.

Recycl'Ortho prendra à sa charge la totalité des frais d'expédition de ce premier envoi pour permettre à l'AIPO de démarrer son activité.

Le président a souhaité que ce projet de partenariat conventionnel soit soumis au vote de l'assemblée.

Le projet de collaboration avec l'AIPO à été accepté à l'unanimité des votants.

5. Election du CA

Suite aux choix personnels des adhérents, une nouvelle équipe a été élue au Conseil d'Administration. Elle se constitue de 8 membres :

BAUDOUIN Sylvie ; BETTINI Christian ; BETTINI Evelyne ; BORSEI Frédéric ; LAJOINIE Anita ;
SEPULCHRE Elisabeth ; SEPULCHRE Jean-Louis ; THIVILLIERS Béatrice

Elections de ce CA à l'unanimité.

Les assemblées générales ont été déclarées closes par le Président à 18 heures

III Conseil d'Administration

Après une visite du lieu de stockage, récemment réorganisé pour gagner de la place, l'équipe du CA nouvellement élu s'est brièvement réunie.

Les membres ont élu à l'unanimité un Bureau composé de 4 membres qui s'engagent à travailler ensemble sur site au moins une journée par mois (et se contacteront régulièrement par un groupe WhatsApp) :

BORSEI Frédéric, Président
BETTINI Evelyne, Vice-Présidente
SEPULCHRE Elisabeth, Secrétaire
THIVILLIERS Béatrice, Trésorière

Le CA délègue à Frédéric BORSEI et Béatrice THIVILLIERS signature et procuration pour les activités bancaires de Recycl'Ortho

Les autres membres du Conseil d'Administration, restent joignables par le biais d'un groupe mail et peuvent se réunir sur site ou à Nevers si nécessaire.

BETTINI Christian, Trésorier adjoint
LAJOINIE Anita, Secrétaire adjointe
BAUDOIN Sylvie, membre
SEPULCHRE Jean-Louis, membre

Les membres du CA ont fait part de ce vote à l'ensemble des adhérents.

Les échanges se sont poursuivis autour d'un apéritif dinatoire participatif.

Le présent procès-verbal est rédigé et signé
A Saxi-Bourdon, le 3 février 2026

Frédéric BORSEI, Président



Elisabeth SEPULCHRE, Secrétaire

